

UNE SEULE IDÉE
PEUT TOUT CHANGER

10^e ÉDITION

**l'ÉCOLe
d'été**

DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

DU 14 AU 17 AOÛT 2013

À L'UQAM

50 PROPOSITIONS POUR
LE MONDE DE DEMAIN!

inm.qc.ca/ee2013

UQAM

L'École d'été est soutenue financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Table des matières

Culture et identité.....	4
Démocratie et inégalités sociales.....	7
Éducation.....	10
Environnement.....	14
Mondialisation et solidarité.....	19



50 PROPOSITIONS POUR LE MONDE DE DEMAIN



Invités à participer à un exercice citoyen original, les quelque 400 participants de l'École d'été 2013 ont réfléchi ensemble aux changements à mettre en place pour créer le monde dans lequel ils souhaitent évoluer. Le fruit de leur travail est présenté sous la forme de 50 propositions pour le monde de demain.

Seize propositions prioritaires ont été dévoilées à l'Assemblée citoyenne de clôture de la 10e édition de l'École d'été en présence de Pierre Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Léo Bureau-Blouin, adjoint parlementaire à la première ministre (volet jeunesse), et Émilie Thuillier, vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable jeunesse.

Vous trouverez ici les 50 propositions réparties en 5 catégories, soit Culture et identité, Démocratie et inégalités sociales, Éducation, Environnement et Mondialisation et solidarité.



Culture et identité

Commission d'éducation populaire

Considérant que la majorité des autochtones manquent de connaissances sur les autochtones et donc sur leurs racines;

Considérant que ceci entraîne des situations discriminatoires;

Nous proposons que soit établie une commission permanente d'éducation populaire sur la réalité autochtone. Les projets pourraient varier d'année en année.

Déclaration des droits de la Terre mère

Considérant qu'une telle déclaration a été adoptée dans d'autres pays, dont la Bolivie et l'Équateur;

Considérant l'urgence de protéger nos ressources naturelles, notre Terre mère;

Considérant que les peuples autochtones de la Terre portent les valeurs de protection de la Terre mère et les cultivent depuis des millénaires;

Nous proposons que soit adoptée une déclaration des droits de la Terre mère — TSHIKAUINU ASSIT — pour permettre de la protéger afin

qu'elle soit considérée comme une personne à part entière et que puissent découler de cette déclaration des lois et des recours nous permettant de la défendre.

Créer des espaces de réflexion et d'échange interculturels pour amener chacun à découvrir les différentes cultures existantes au Québec

Considérant que la société québécoise est riche de par toutes les cultures qu'elle regroupe, le fait que nous avons une tendance à méconnaître les « couleurs » des diverses communautés culturelles nous amène à porter des jugements. Par l'échange et la collaboration (ateliers créatifs et de discussion, « art of hosting », etc.), les barrières pourront tomber.

Nous proposons que des espaces d'échange, de collaborations et de philosophie soient rendus accessibles partout au Québec et touchent tant les familles, les enfants, les jeunes et les aînés en proposant des activités axées sur la solidarité.



Lieux de libre expression artistique multiculturels

Considérant que les gens nouvellement arrivés au Québec ou installés depuis un bon moment ne se sentent pas nécessairement attachés à leur lieu d'accueil;

Nous proposons de créer des lieux de libre expression artistique dans des quartiers à forte présence multiculturelle.



Cours de français gratuits pour les immigrants et payants pour les citoyens

Considérant que le français est de moins en moins utilisé dans la société québécoise et qu'il y a de moins en moins de francophones au Québec;

Nous proposons que des cours de français soient disponibles à un prix démocratique et sur une plus longue durée pour les immigrants, avec un meilleur accompagnement, et que des cours soient offerts à un coût réduit pour les citoyens québécois, qu'ils soient nouveaux ou pas.

Cérémonie d'accueil québécoise

Considérant que la cérémonie d'accueil canadienne crée un sentiment d'appartenance au pays et le renforce;

Considérant que la nation québécoise est reconnue comme ayant une culture qui lui est propre;
Considérant qu'il serait souhaitable que les immi-

grants du Québec reçoivent un accueil aussi chaleureux;

Nous proposons que le Québec mette en place, le 24 juin, une cérémonie d'accueil pour les immigrants ayant choisi le Québec comme lieu de vie.

Mettre à jour l'enseignement de l'histoire au secondaire

Considérant que les Québécois sont actuellement à la recherche de leur identité culturelle et que la culture est le moteur du développement d'une société;
Nous proposons de redéfinir le contenu du programme d'histoire enseigné au secondaire dans les établissements d'enseignement du Québec.

Portail culturel québécois

Considérant qu'un grand nombre de nouveaux arrivants sont mal informés quant à la réalité quotidienne des Québécois, notamment en ce qui a trait à leurs habitudes de vie et à leurs coutumes;
Considérant que cette situation a comme conséquence d'engendrer des incompréhensions et des tensions mutuelles qui pourraient être évitées;



Nous proposons que le gouvernement du Québec mette en place un portail culturel québécois qui aura pour fonction de rassembler à un seul endroit les œuvres marquantes de la société, tout en comportant un volet qui vulgarisera les différences entre les habitudes de vie des Québécois et celles des autres parties du monde.

Reconnaissance à l'international de la culture québécoise

Considérant que le Québec a déjà su affirmer sa spécificité culturelle sur la scène internationale;
 Considérant qu'il est urgent d'agir face aux compressions budgétaires en culture;
 Considérant que la culture québécoise ne peut que se trouver enrichie par ses nouveaux arrivants;
 Considérant que le Québec a toujours quelque chose d'unique à offrir;
 Considérant que les artistes contribuent à l'économie du Québec;

Nous proposons que des mesures politiques soient prises pour soutenir les arts et la culture québécoise et permettre leur reconnaissance sur la scène internationale.

Interculturalisme

Considérant bien que la francisation est essentielle au processus d'intégration des nouveaux arrivants, celle-ci n'est pas suffisante en elle-même.

L'intégration passe aussi par le développement de relations durables entre les membres de la société d'accueil et les nouveaux arrivants.

Au-delà des milieux scolaire et professionnel, le développement de relations humaines constitue un vecteur majeur d'intégration par la réduction de l'ignorance et des préjugés.

Nous proposons que soient créés des programmes favorisant l'échange et la rencontre entre les membres de la société d'accueil et les nouveaux arrivants, que ce soit sous la forme de jumelages, de sorties culturelles variées ou d'occasions de rencontres informelles.



Démocratie et inégalités sociales

De l'exclusion à l'inclusion

*Considérant que les communautés culturelles ne se sentent pas directement concernées ou interpellées par les débats politiques municipaux ou régionaux;
Considérant que les Autochtones ne se sentent pas plus concernés ou interpellés par ces mêmes débats;*

Nous proposons que le ministère des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne déploie des « agents de mobilisation » auprès des communautés culturelles et des communautés autochtones afin de freiner leur ghettoïsation et de favoriser leur inclusion sociale et politique. Issus de ces communautés, les « agents de mobilisation » auront pour mandat de sensibiliser les autres membres de ces communautés à l'importance des débats municipaux et provinciaux.

Le revenu inconditionnel de citoyenneté

*Considérant que les inégalités de revenu sont un problème croissant au Québec et au Canada depuis les dernières années;
Considérant que cette situation peut être un facteur aggravant certaines problématiques sociales et freinant la participation politique;
Considérant que l'accès au logement et à la nourriture sont des droits de la personne fondamentaux;*

Nous sommons le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada d'agir et de mettre en place un revenu inconditionnel de citoyenneté donné à chacun, peu importe son revenu. Ainsi, chaque personne pourra subvenir à ses besoins essentiels, soit le logement et l'alimentation. Ce revenu serait indexé au coût de la vie et remplacerait certains programmes d'allocations comme l'aide sociale et d'autres prestations.

Renforcement de la société civile

*Considérant que tout individu a droit à la libre expression et que l'exercice de ce droit favorise la participation citoyenne;
Considérant que les individus et la société civile ne sont pas assez consultés lors des prises de décisions gouvernementales les concernant directement;
Considérant qu'il y a un manque d'uniformité et d'officialité dans les moyens d'exprimer l'opinion publique à l'échelle municipale et provinciale;*

Nous proposons que le gouvernement provincial oblige chaque municipalité à se doter d'un office de consultation publique basé sur un modèle défini. Le gouvernement provincial devra créer une politique de consultation publique. Celle-ci obligera le gouvernement à consulter la société civile. La politique et les offices de consultation feront en sorte que les décisions provinciales et municipales tiennent compte des intérêts de la société civile et des individus.

Éducation à la participation citoyenne et compétences civiques

*Considérant qu'il y a un très faible taux de participation électorale chez les jeunes de 18 à 25 ans;
Considérant qu'il est important de développer l'esprit critique des jeunes citoyens afin qu'ils aient les compétences requises pour se forger leur propre opinion;
Considérant que la connaissance des institutions gouvernementales et de leurs représentants n'est pas suffisamment acquise par l'ensemble des citoyens;*

Nous proposons la mise en place, par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, d'un cours obligatoire portant sur la participation citoyenne et sur la vie politique aux différents ordres de gouvernement. Ce cours doit être intégré au cursus scolaire du deuxième cycle du secondaire et au collégial. Donné sous forme de projets éducatifs et d'ateliers interactifs, en

collaboration avec la société civile, le cours aura pour objectif d'éveiller l'esprit critique et de susciter l'intérêt envers l'engagement citoyen.



Transparence du budget gouvernemental

Considérant la baisse du niveau de confiance du public envers l'appareil étatique;

Considérant que cette baisse de confiance résulte de scandales récents en matière de gestion de fonds publics;

Considérant que la transparence des coûts est associée à une baisse des dépenses;

Nous proposons de rendre systématiquement publique toute dépense et activité reliée à la fonction d'élu, de même que toute utilisation des fonds publics, tout en garantissant le respect de la vie privée des fonctionnaires et des élus.

Pour une meilleure représentativité des communautés culturelles

Considérant que les communautés culturelles sont sous-représentées dans les instances démocratiques;
Considérant qu'il y a un désengagement en matière d'enjeux politiques;

Considérant l'existence de nombreuses organisations liées aux communautés culturelles;

Considérant l'absence de courroie de transmission entre les organisations et les instances officielles;

Nous proposons que le gouvernement du Québec assure le financement des projets de représentativité des minorités culturelles par le biais d'une stratégie nationale de développement et de partage des compétences civiques et politiques comprenant :

- un programme de médiation politique au sein des institutions des communautés culturelles;
- une charte d'engagement des différentes organisations pour l'intégration des communautés culturelles;
- un parrainage par les organisations locales avec les institutions des communautés locales;
- un observatoire sur cet enjeu.

Réforme de la loi électorale

Considérant que le Québec et le Canada sont des terres d'immigration et que les nouvelles arrivantes contribuent au développement économique et social;

Considérant que l'intégration des immigrantes passe aussi par la participation politique, mais que seules les citoyennes canadiennes peuvent participer à la vie civique en votant aux élections municipales;

Considérant qu'un minimum de 5 ans est requis pour devenir une citoyenne canadienne;

Considérant que les citoyennes ne se sentent pas adéquatement représentées dans les institutions politiques actuelles;

Considérant que la démocratie est en constante évolution et que notre mode de scrutin date du 18^e siècle;

Considérant qu'une meilleure représentation des citoyennes amène une diminution des inégalités sociales ainsi que l'accroissement de la confiance envers les élues;

Nous proposons que les immigrantes ayant le statut de résidente permanente aient le droit de voter aux élections municipales.

Nous proposons aussi de former une assemblée citoyenne représentative composée de citoyennes tirées au sort à partir des listes électora-

les. À la suite d'une formation sur les différents modes de scrutin, ce groupe émettra des propositions qui seront soumises au vote populaire.



Assemblées délibérantes

Considérant la faible présence des contre-pouvoirs sur le plan politique;
Considérant la coupure entre les représentants et les citoyens;
Considérant le manque de connaissances de plusieurs citoyens quant aux enjeux et aux mécanismes politiques;

Nous proposons que le gouvernement instaure des assemblées délibérantes afin d'inciter l' élu local à défendre les projets liés aux enjeux locaux et nationaux.

Cours sur le genre dans les écoles pour tous et pour toutes

Considérant que subsistent des problématiques liées aux questions de santé sexuelle et affective ayant un impact direct sur le relationnel et les comportements;
Considérant que subsistent des clichés et des images réductrices sur le genre (les hommes et les femmes en deux catégories distinctes) dans notre éducation

et notre environnement, et qu'on les reproduit parfois à notre insu;

Considérant que subsistent des attitudes sexistes, des comportements non respectueux du genre et inégalitaires, conjugués à des méconnaissances et des tabous;

Nous proposons d'intégrer obligatoirement une matière sur les questions de genre et d'égalité dans les cursus scolaires, et ce, dès le primaire. Le cours inclurait tant des apports théoriques que des actions concrètes sur le terrain menées par l'école, la classe et/ou les élèves, de même que des activités de sensibilisation, telles que la réappropriation d'endroits publics par les élèves pour plus de mixité socioculturelle et de genre. En parallèle, nous proposons une formation approfondie du corps enseignant, des éducateurs et des futurs enseignants ainsi qu'une sensibilisation des parents.

Lancement d'une large campagne : « Hah ! Honte au harcèlement »

Considérant que subsiste le harcèlement dans l'espace public;
Considérant qu'une forte majorité de personnes ont connu ou connaîtront le harcèlement dans leur quotidien;
Considérant que le harcèlement est normalisé et que les mesures mises en place restent insuffisantes pour éliminer les actes de harcèlement;
En s'inspirant de la campagne antitabac dans les établissements accueillant du public, nous proposons de mener une campagne de sensibilisation contre le harcèlement conjuguée à des mesures de pénalisation envers les personnes responsables des établissements (outre les poursuites contre la personne accusée de l'acte de harcèlement).

Éducation

Appuyer une approche globale de l'éducation à la santé physique et mentale soutenue par la famille

Considérant que la population du Québec est vieillissante, que le niveau d'incapacité physique et mentale des Québécois ira en augmentant, que les coûts en santé grimperont à cause de la sédentarité et de l'obésité;

Considérant que les citoyens peuvent avoir des difficultés à trouver un sens à leur vie;

Considérant que les citoyens sont peu outillés spirituellement pour vivre les grandes épreuves que la vie représente;

Nous proposons d'inclure, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, une base de connaissances sur un mode de vie sain (alimentation, activité physique, intelligence émotionnelle) tout en favorisant le développement de lieux permettant l'exercice de ces activités gratuitement, à l'école ou dans le cadre familial.

Nous proposons que l'évolution humaine passe par l'éducation à la spiritualité à l'aide d'outils concrets sur les grands thèmes de la vie et les problématiques qui y sont reliées.

Changement de paradigme en éducation

Considérant que le paradigme actuel de l'éducation est mécaniste et qu'il perpétue des pratiques pédagogiques traditionnelles et inadaptées au 21^e siècle ainsi qu'une culture de compétition;

Nous proposons que toute la population soit appelée à repenser l'éducation dans son ensemble, de manière organique. Nous proposons un système basé sur des expériences de vie et inspiré par la nature, une éducation qui se risque à essayer des pratiques plus libres, démocratiques et novatrices.

Nous proposons que l'importance donnée à

l'apprenant soit indistincte du lieu de formation. Nous proposons que tous soient appelés à débattre du paradigme de l'éducation lors d'un dialogue citoyen interactif.



Avoir une éducation qui incarne des valeurs communes tout en respectant l'individualité

Considérant que le Québec est une terre d'immigration et présente une diversité ethnoculturelle; que certaines valeurs sont nécessaires à la survie et à la cohésion de la société québécoise; que chaque personne possède des valeurs qui lui sont propres;

Nous proposons d'axer l'éducation sur des valeurs universelles de respect, de célébration des différences, de compréhension et d'ouverture, tout en favorisant l'expression de l'individualité de chacun.

Accessibilité de l'éducation peu importe la région, l'âge, la culture et le revenu pour des publics et des lieux diversifiés

Considérant que l'éducation est le moteur social, économique et culturel et que celui-ci est un droit fondamental;

Nous proposons d'assurer l'accessibilité de l'éducation à tous, peu importe leur région, leur âge, leur culture, leur genre, leur religion et leur situation socioéconomique en :

- créant un service d'éducation préscolaire accessible à tous;
- démocratisant l'offre aux écoles à vocations et à pédagogies particulières;
- s'assurant que les écoles autochtones reçoivent les mêmes ressources que les écoles allochtones;
- tendant vers la gratuité scolaire à tous les niveaux;
- favorisant la formation continue tout au long de la vie par l'établissement d'un congé éducation pour l'ensemble des travailleurs du Québec, ainsi qu'en consolidant les programmes d'accès à la formation par les chômeurs.



Développer l'école comme un écosystème qui favorise l'intelligence collective

Considérant que la collaboration entre les acteurs dans une société du savoir est primordiale afin de faire émerger l'engagement des citoyens;

Nous proposons de faciliter l'intégration de l'ensemble de la communauté à l'écosystème scolaire afin de favoriser l'intelligence collective par une communication effective des actions et une plus grande diversité des services et activités communes. En ce sens, il est nécessaire de créer des partenariats entre l'école et les différents groupes de la communauté à l'aide du réseautage.

Favoriser la qualité de l'éducation

Considérant que les lieux et les publics de formation se diversifient;

Nous proposons que tous les acteurs s'engagent dans la poursuite d'une formation de qualité afin de répondre aux besoins de l'apprenant, et ce, par :

- la diminution du ratio des élèves par enseignant;
- l'augmentation du nombre de spécialistes et de personnes-ressources dans les écoles;
- la gestion des budgets en éducation de manière à ce que les ressources financières bénéficient réellement aux écoles;
- l'investissement dans l'aménagement de lieux éducatifs qui favorisent un climat propice à l'apprentissage;
- l'intégration organique des technologies de l'information et de la communication à l'apprentissage.

Revaloriser l'éducation dans la province du Québec

Considérant que la valeur accordée à l'éducation varie en fonction des différents milieux socio-économiques et que l'éducation est dévalorisée au sein de la société québécoise, entraînant la dévalorisation de la profession enseignante;

Nous proposons :

- que les critères d'admission aux divers baccalauréats en éducation soient à la fois qualitatifs et quantitatifs;
- que la qualité de la formation offerte dans la formation initiale et continue des enseignants s'accroisse, entre autres, par l'augmentation de professeurs dans les facultés d'éducation des universités québécoises;
- que les enseignants du Québec accèdent à un ordre professionnel;
- et que les milieux culturels éducatifs soient plus démocratisés, tels que les bibliothèques, les musées, etc.

Favoriser le développement d'un esprit critique

Considérant que l'esprit critique est nécessaire à une participation citoyenne plus active ainsi qu'à une meilleure compréhension du monde, qu'elle permet l'épanouissement de l'apprenant et crée un espace d'échange entre les différents partenaires;

Nous proposons que les écoles soutiennent et favorisent les approches critiques des apprenants en mettant en place des lieux de débats et d'expression;

que les acteurs œuvrant en éducation soient outillés, tant en ce qui concerne le développement de leur propre esprit critique que l'enseignement de celui-ci;

et que tous soient capables de mettre en doute, de manière constructive, respectueuse et curieuse, l'information dans un espace sûr et transparent.

Favoriser des conditions d'émergence de la créativité

Considérant que l'être humain a la capacité de développer sa fibre créatrice, ce qui lui permet de développer son potentiel et de contribuer à l'avancement du monde;

Nous proposons que l'éducation québécoise encourage et mette en place les conditions pour répondre aux besoins créatifs des apprenants et favorise un rayonnement dans la communauté; et que les différents acteurs du milieu de l'éducation aient accès à une formation initiale et continue leur permettant de s'exercer à la créativité par le biais de diverses activités.



Continuer à promouvoir la langue française tout en encourageant les autres langues

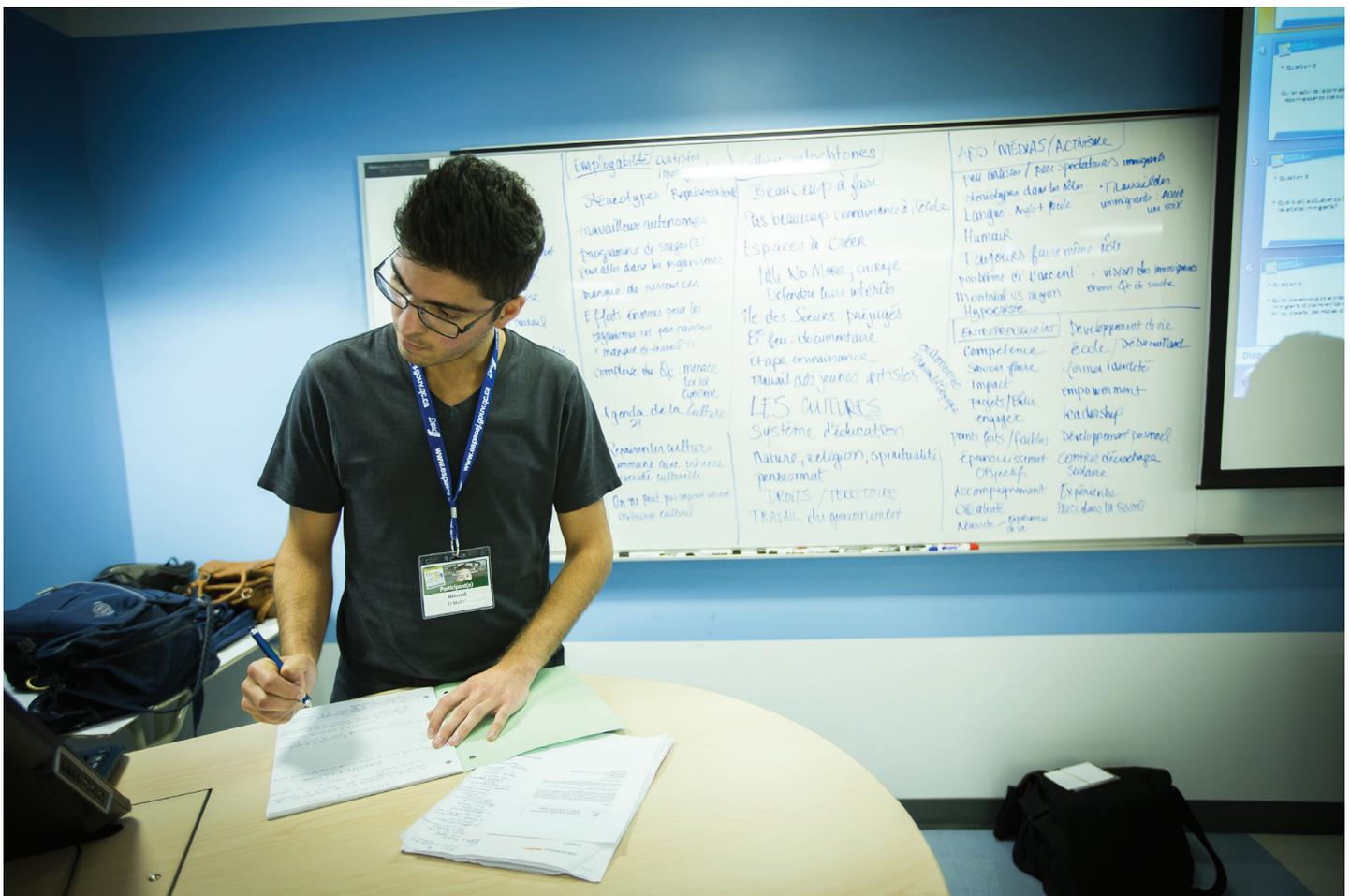
Considérant que le français est la langue officielle du Québec, que les francophones représentent une minorité linguistique en Amérique du Nord, que le français est la langue d'intégration et de participation sociale et économique au Québec et que le Québec présente une diversité culturelle et linguistique;

Nous proposons que l'éducation améliore la maîtrise du français tant à l'écrit qu'à l'oral en :

- favorisant les échanges permettant l'exercice de la langue française;

- sensibilisant les Québécois à la littérature dès leur plus jeune âge, à la fois dans le milieu scolaire et familial;
- s'assurant de la qualité du français dans les médias.

Cela doit être fait tout en facilitant l'apprentissage de l'anglais, des langues autochtones et des langues étrangères, en permettant les échanges à l'échelle locale et internationale entre les différentes minorités, et en favorisant l'intégration de l'histoire et de la langue de ces minorités au parcours scolaire.



Environnement

Réduisons la consommation de biens !

Considérant les problèmes d'obsolescence programmée et d'achats compulsifs dus à des effets de mode et à la pression du marketing qui créent de faux besoins, ainsi que la logique de croissance économique qui pousse à renouveler nos biens par la consommation sans égard à la durée de vie de ceux-ci, entraînant l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables et générant des quantités phénoménales de matières résiduelles et de gaspillage d'énergie;

Nous proposons que les gouvernements fassent la promotion du principe de décroissance, selon lequel la production de biens doit se faire avec moins de ressources (matériaux et énergie) et se circonscrive autour des besoins réels, et ce, par les mesures suivantes :

- une révision de la Loi sur la protection du consommateur qui oblige les entreprises à produire des biens ayant une durée de vie raisonnable et un cycle de vie qui minimise son empreinte écologique;
- une obligation imposée aux entreprises cotées en bourse de divulguer les résultats d'analyse de cycle de vie de leurs produits;
- une pénalité pour les entreprises dont les produits sont de piètre qualité;
- une campagne de sensibilisation des citoyens au principe des 3RVE;
- la mise en place d'incitatifs visant à conserver les biens toujours fonctionnels jusqu'à ce que leur utilité réelle soit passée (notamment un coût supplémentaire pour la collecte d'appareils électroniques toujours fonctionnels).



Réduisons l'empreinte écologique anthropique !

Considérant les menaces sur l'écosystème arctique (réchauffement climatique, possible exploitation des hydrocarbures), la réduction de la biodiversité entraînée par la monoculture, la déforestation et la surpêche ainsi que l'empreinte écologique surdimensionnée de l'espèce humaine;

Nous proposons de maintenir la biodiversité par la réduction de l'empreinte écologique de l'espèce humaine par les mesures suivantes :

- une meilleure protection des habitats;
- la mise en place de territoires fermés à l'exploitation pour en faire des lieux de valorisation de la biodiversité;
- la création d'îlots de biodiversité en ville grâce à l'agriculture urbaine, notamment grâce à la vente sans taxe d'outils et de semences;
- l'application systématique du principe de précaution (intégré au Code civil du Québec et à la Loi sur la qualité de l'environnement);
- la création d'une Charte des droits de la Terre;
- l'étiquetage obligatoire des OGM et l'élimination à terme de leur commercialisation;
- la valorisation des espèces indigènes;
- l'emploi de ressources et d'énergies locales et

renouvelables;

- la surtaxe sur la publicité commerciale afin de financer la publicité d'OBNL.

Émancipons-nous de notre dépendance aux combustibles fossiles

Considérant que l'exploitation des hydrocarbures comporte trop de risques de contamination environnementale entraînée par les déversements;
Considérant que cette activité contribue aux changements climatiques;



Considérant que les lois environnementales ne sont pas adaptées au contexte actuel;
Considérant que nous désirons nous émanciper de notre dépendance au pétrole d'ici 2033;
Considérant que les lieux d'exploitation des hydrocarbures sont majoritairement dans des régions éloignées et difficiles d'accès;
Considérant que plusieurs gisements sont des pétroles non traditionnels à faible retour sur investissement énergétique;
Considérant que parmi les 9 000 incidents environnementaux reliés aux sables bitumineux recensés depuis 1996, des actions ont été prises dans seulement 0,9 % des cas;
Considérant que l'exploitation des sables bitumineux d'Alberta émet plus de gaz à effet de serre que l'ensemble du parc automobile canadien;
Considérant que l'exploitation des sables bitumineux consomme assez de gaz naturels pour chauffer 3

millions de maisons canadiennes et assez d'eau pour alimenter 1,7 million de Canadiens;
Considérant qu'Enbridge, l'entreprise propriétaire du pipeline 9b, est responsable à elle seule de plus de 800 déversements entre 1990 et 2010 pour un total de 6,8 millions de gallons de pétrole (en excluant le déversement de la rivière Kalamazoo, qui à lui seul a déversé 3,7 millions de litres);
Considérant que la plupart des stations de pompage de cette même entreprise n'ont pas de bouton d'arrêt d'urgence pour prévenir les déversements, une règle pourtant obligatoire depuis 1994;
Considérant que selon les estimations de plusieurs groupes environnementaux, environ 30 millions d'oiseaux mourront d'ici 2030 en raison des sables bitumineux;
Considérant que les incidents environnementaux reliés aux pipelines ont entraîné 500 morts et 2 300 blessés aux États-Unis;

Nous proposons de décréter l'interdiction complète de l'exploration et de l'exploitation des gisements de combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) en appliquant les mesures suivantes :

- privilégier l'approvisionnement de combustibles fossiles provenant de pays qui respectent les droits fondamentaux;
- évaluer les scénarios de compensations (résiliation des droits d'exploration déjà accordés).



Luttons contre le gaspillage alimentaire !

Considérant que 50 % de la nourriture produite mondialement est gaspillée d'une façon ou d'une autre;

Nous proposons de réduire la proportion de nourriture gaspillée de 50 % à 35 % d'ici 2033, et ce, par les mesures suivantes :

- la réduction de la distance à parcourir et du nombre d'intermédiaires entre la production et la consommation d'aliments;
- la mise en place d'une politique de frais d'enfouissement pour les détaillants, laquelle les incitera à faire des gains d'efficacité dans la conservation des aliments et la vente à rabais de leurs produits de catégorie B;
- la mise en place d'un système de don des surplus des détaillants à des organismes ou banques alimentaires;
- la systématisation de la récupération des déchets de table par les municipalités pour la fabrication de compost industriel (pouvant être vendu aux agriculteurs pour financer les coûts du programme, tout en fournissant une solution de rechange aux engrais chimiques) et de biogaz.

Donnons-nous une véritable politique de gestion des ressources en eau !

Considérant la culture de gaspillage qui sévit au Québec (386 litres/habitant/jour au Québec et 274 litres/habitant/jour au Canada) et, paradoxalement, l'importance primordiale de la ressource;

Nous proposons de mettre fin à la culture de gaspillage et de mettre en application le caractère de patrimoine collectif de l'eau à l'aide des mesures suivantes :

- l'amélioration de l'efficacité des infrastructures de gestion de l'eau (moins de pertes);
- l'instauration de quotas d'utilisation par foyer en fonction du nombre de personnes y habitant au-delà duquel toute surconsommation doit être

payée;

- le rétablissement de la Loi fédérale sur la protection des cours d'eau et de la Loi fédérale sur les pêches de sorte que ces ressources soient toutes automatiquement protégées;
- l'instauration d'un moratoire permanent sur le gaz et le pétrole de schiste sur tout le territoire du Québec;
- la mise en place d'une politique d'accès aux berges pour sensibiliser la population à la ressource (par la baignade, etc.).



Donnons-nous des villes à échelle humaine !

Considérant que l'environnement est notre milieu de vie et non seulement une nature dont nous serions dissociés;

Nous proposons de créer des milieux de vie agréables et conçus pour créer un tissu social plus convivial, et ce, par les mesures suivantes :

- la mise en place de politiques d'accès à la nature (cours d'eau, création d'espaces verts, intégration par l'agriculture urbaine);
- la création de plus de ruelles vertes et de rues piétonnes;
- la valorisation du paysage urbain dans le code

du bâtiment par l'obligation de dédier une portion du terrain d'un nouveau bâtiment à un espace vert;

- la priorisation de l'art urbain par rapport à l'espace publicitaire (voire son remplacement) par l'augmentation de la part du coût de construction des bâtiments publics (actuellement de 1 %);
- l'obligation d'utiliser les normes LEED dans la construction d'ici 2033;
- la création de plans d'urbanisme et de quartiers orientés selon le transport alternatif/collectif/actif et la proximité des services (Transit Oriented Development), ainsi que la création d'un réseau de monorail (TrensQuébec).

Donnons-nous une politique-cadre sur les évaluations environnementales stratégiques (ÉES) !

Considérant que la mise en application du principe de développement durable (économique, social et environnemental) exige d'élargir les perspectives en amont de toute décision politique ayant un impact environnemental majeur pour la société;

Considérant que la consultation devrait toujours être présente pour éviter les réactions de grogne sociale dues au manque de transparence;

Considérant qu'il est essentiel de développer des mécanismes de contrôle pour que la codécision des Québécois soit nécessaire afin de dégager toute acceptabilité sociale;

Considérant qu'une réforme de la Loi sur l'accès à l'information est inévitable pour assurer une des conditions essentielles de la participation et passer d'une culture de restriction à une culture de divulgation;
Considérant que le Québec doit favoriser le développement du citoyen-expert, la collaboration et la codécision avec des organismes autres qu'étatiques (ONG, citoyens);

Nous proposons que le gouvernement du Québec mette en place une politique-cadre sur les évaluations environnementales stratégiques (ÉES) au Québec en appliquant les mesures suivantes :

- la mise au feuilleton à l'Assemblée nationale de l'ancienne loi sur les ÉES votée en 1992, mais jamais entrée en vigueur, tombée dans l'oubli et retirée à la fin des années 2000;
- l'intégration des recommandations en la matière par la Commission Brundtland (1985-1987), les différentes conventions internationales de droit international et le Vérificateur général;
- la mise en place de commissions citoyennes permanentes avec un financement assuré pour garantir la pérennité de la politique-cadre.



Formons des citoyens écoresponsables !

Considérant que les problématiques environnementales sont devenues très complexes et multiples, que l'humain se retrouve dans une situation critique, que ses activités et son mode de vie influent drastiquement sur ses chances de survie;

Considérant que le profit économique et les valeurs mercantiles ont préséance dans nos choix quotidiens;

Considérant que la jeunesse est flexible et ouverte, et que nos valeurs sociétales peuvent changer progressivement et positivement;
Nous proposons de créer, développer et promouvoir des programmes d'éducation environnementale pour les écoles primaires dans

le but d'informer et de sensibiliser la jeunesse à devenir des écocitoyens. Ces cours devraient comprendre des notions d'écologie et de gestion des ressources, comme le recyclage et la consommation responsable, ce qui aura pour résultat d'éduquer des citoyens qui, à l'âge adulte, auront un comportement respectueux de l'environnement. Cette proposition vise à progressivement restaurer la condition environnementale grâce à des individus bien informés et conscientisés.

Tentons de ralentir les changements climatiques !

Considérant que les changements climatiques sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qu'ils viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat;

Considérant que les changements climatiques pourraient avoir une incidence négative sur la production alimentaire de certains peuples, minant ainsi leur souveraineté alimentaire;

Considérant que les changements climatiques ont comme principale conséquence l'augmentation de la fréquence et de l'amplitude des phénomènes climatiques extrêmes (tornades, ouragans, tsunamis, sécheresse, etc.);

Considérant que tous les humains sont vulnérables aux possibles conséquences d'un réchauffement climatique;

Nous proposons que les gouvernements s'engagent formellement à mettre en œuvre des mesures et des incitatifs de réduction des GES de l'ordre d'au moins 40 % au Québec et au Canada d'ici 2033, et ce, en appliquant les mesures suivantes :

- le financement accru des transports en commun, notamment les transports électriques, au moyen d'un système de bonus-malus;
- l'institution d'une contribution taxe-carbone dont les revenus seront réinvestis dans les mesures de mitigation face aux changements climatiques;
- l'instauration d'une taxe visant les publicités qui contribuent à la pollution environnementale (voitures à combustion fossile, pétrolières, etc.) pour dédier l'argent à un fonds de promotion et d'implantation du transport en commun.

Électrifions nos transports !

Considérant que plus du tiers des émissions de GES du Québec proviennent du secteur des transports;
Considérant que nous détenons la science et la technologie afin de concrétiser un virage vers les transports électriques;

Nous proposons que le gouvernement du Québec mette en place les incitatifs et les moyens nécessaires à l'électrification des transports ainsi qu'au développement massif des transports alternatifs (transports en commun et transports actifs) dans toute la province.



Mondialisation et solidarité

Réforme du mode de fonctionnement de l'ONU

Considérant le manque de représentativité de certaines nations au sein de l'ONU;
Considérant l'illégitimité des décisions prises par une minorité non représentative de la communauté internationale;
Considérant l'illégitimité de la nomination des représentants étatiques à l'Assemblée générale;
Considérant que l'ONU devrait incarner les valeurs d'équité et de justice;

Nous proposons :

- l'abolition du conseil de sécurité et, par conséquent, du droit de veto;
- le transfert de la prise de décisions à l'Assemblée générale;
- la participation à l'Assemblée générale d'un porte-parole délégué par le conseil consultatif de chaque pays;
- un conseil qui sera constitué de représentants non partisans élus par chacune des nations du pays.



Repenser collectivement notre mode de vie

Considérant que tous les êtres humains devraient pouvoir réaliser leur plein potentiel dans un climat de paix, d'égalité et de justice sociale;
Considérant que les ressources naturelles se raréfient et que les problèmes de pollution ainsi que de déforestation massive et orchestrée nuisent au développement humain;
Considérant que l'être humain vit en interdépendance avec ses semblables et son environnement;
Considérant que les lobbys économiques prennent généralement le pas sur les besoins de l'être humain et de son environnement;
Considérant que l'économie de marché doit être au service de l'être humain;

Nous proposons que les instances de décisions locales, nationales, régionales et internationales replacent au cœur de leur mandat les besoins des êtres humains dans une vision plus holistique et éthique.

Protéger les droits des citoyens

Considérant que les outils et mécanismes de protection des droits et libertés existent et énoncent clairement les obligations qui incombent aux États;
Considérant que les acteurs transnationaux économiques échappent aux mailles de la réglementation relative à la protection des droits fondamentaux des citoyens;
Considérant que ces acteurs transnationaux éludent leurs responsabilités en recourant à des législations permissives et lacunaires;

Nous proposons que les États se réapproprient et assument pleinement leur rôle de protecteurs du citoyen, notamment en adoptant une législation sur le secteur privé qui priorise la protection des droits des citoyens en garantissant des mécanismes de surveillance et de contrôle transparents qui favorisent la participation

citoyenne effective et un meilleur accès à l'information.

Amélioration de la collaboration interétatique dans la défense des droits des citoyens

Considérant que les États ont l'obligation d'adopter des normes visant la protection des droits du citoyen; Considérant que tous les États n'ont pas adopté de telles normes ou qu'il existe des lacunes dans les législations ou leur application; Considérant que certains acteurs transnationaux économiques profitent de ces lacunes;

Nous proposons que les États adoptent des législations protectrices des droits et libertés dont l'application aurait une portée extraterritoriale, et qu'ils s'organisent entre eux pour mettre en place un système de supervision mutuelle relatif aux activités de ces acteurs transnationaux.



Pour une économie verte et sociale

Considérant que l'économie de marché actuelle ne favorise pas l'émergence de comportements responsables, éthiques et écologiques; Considérant que les enjeux sociaux et environnementaux ne font pas le poids face aux soucis du profit; Considérant que le Québec a un véritable potentiel de devenir un chef de file en matière d'économie sociale et verte, et ainsi d'en faire rayonner les principes à travers le monde;

Nous proposons que le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du ministère des Finances et de l'Économie, incite les PME et les grandes entreprises à créer des initiatives d'économie sociale et d'économie verte. Le gouvernement établira des critères d'admissibilité. Pour ce faire, nous suggérons au gouvernement d'entreprendre les recherches préalables auprès des initiatives déjà existantes d'ici et d'ailleurs afin de mettre sur pied un conseil d'expertise qui aura pour mandat l'élaboration de ces critères. Pour favoriser la création de telles initiatives sociales et vertes, nous recommandons de privilégier :

- l'accès au financement à taux d'intérêt préférentiel;
- l'allocation de subventions généreuses et significatives;
- l'allègement fiscal par le biais de crédits d'impôt.

Brevetage

Considérant que le partage du savoir est essentiel à la réduction des inégalités; Considérant que le brevetage est un moteur d'innovation, mais qu'il restreint l'utilisation des connaissances; Considérant que le vivant ne devrait appartenir à personne;

Nous proposons que les États signent un traité mondial visant à :

- réduire la durée des brevets;
- diffuser mondialement le contenu des brevets dès leur échéance;
- interdire le brevetage du vivant.

Plus d'engagement des travailleurs, moins de taxes

Considérant que la démocratie et la gestion participative sont des moyens d'actualiser la mobilité des pouvoirs;

Considérant qu'un organe politique démocratique doit être en mesure de réguler l'action des entreprises;

Considérant que la gestion inadéquate des ressources issues de la maximisation aveugle des profits par les multinationales entraîne une hausse des coûts sociaux à l'échelle nationale;

Nous proposons que le G20 mette en place des mécanismes qui réduisent la pression fiscale sur les transactions internationales des entreprises qui respectent certains critères pour :

- favoriser l'engagement des travailleurs (appropriation);
 - rendre transparentes les décisions économiques et stratégiques de production.
- Nous croyons que ces mesures permettront un meilleur équilibre des pouvoirs à la fois au sein des entreprises et entre les entreprises et les autres acteurs de la société.

Journée internationale de l'échangisme social

Considérant que chaque individu possède des privilèges conscients et inconscients qui varient en fonction des différents contextes;

Considérant que la mise en situation dans un environnement déstabilisant permet la conscientisation par rapport aux privilèges et le développement de l'empathie;

Considérant que la participation électorale et engagée des individus augmente l'efficacité du processus réflexif et transformatif;

Nous proposons que le gouvernement du Québec, en collaboration avec les artisans du Théâtre de l'oppriméE, organise une Journée internationale de l'échangisme social qui inviterait les décideurs politiques, les dirigeants d'entreprises ainsi que l'ensemble des citoyens à échanger leurs rôles de façon verticale au sein de la société québécoise ou mondiale. Cette journée permettrait entre autres aux divers ministres de

saisir les répercussions de leurs décisions et actions sur le bien-être et les conditions de vie des personnes marginalisées au Québec et ailleurs dans le monde.



Taxe sur les flux de capitaux

Considérant qu'il y a une répartition inégale des richesses à travers le monde;

Considérant que les flux de capitaux sont générés par les plus riches;

Considérant que le volume et la fréquence élevés des mouvements de capitaux tendent à déstabiliser l'économie réelle;

Considérant que l'ONU est l'organisation la mieux placée pour agir à l'échelle mondiale;

Nous proposons que l'ONU se dote d'un organe spécialisé pour percevoir une taxe (Tobin) sur les flux de capitaux. Les revenus ainsi perçus seront redistribués aux autres organes de l'ONU.

Indicateurs de richesse

Considérant que l'éducation et la santé sont des composantes qui contribuent à la richesse collective;

Considérant que le PIB ne tient compte que de la richesse créée par l'activité économique;

Nous proposons que les gouvernements remplacent le produit intérieur brut (PIB) par l'indice de développement humain (IDH) comme indicateur de richesse.